NATIONS
UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1998/966
19 octobre 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 14 OCTOBRE 1998, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Comme vous vous en souviendrez, dans votre déclaration à la presse au nom du Conseil de sécurité, le 6 octobre 1998, vous m'aviez demandé de réfléchir sur ce qu'il convenait de faire pour que le Secrétariat puisse évaluer directement la situation sur le terrain et continuer à en rendre compte au Conseil conformément aux résolutions 1160 (1998) et 1199 (1998).

À l'issue de mes entretiens avec les autorités de la République fédérale de Yougoslavie, j'ai l'honneur d'informer le Conseil de sécurité que j'ai l'intention d'envoyer dans ce pays une mission interdépartementale, dirigée par M. Staffan de Mistura, afin d'examiner cette question. Comme il est question de déployer des observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) au Kosovo pour vérifier l'application des accords, la mission évaluera également les modalités éventuelles de la coordination sur place des activités de l'OSCE et des organismes de l'ONU.

(Signé) Kofi A. ANNAN

98-30990 (F) 191098 191098